

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 54 (1916)
Heft: 38

Artikel: Se payer de chansons
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-212404>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tants des Alpes sont chanteurs et savent une multitude de romances très jolies. Vous m'en carillonneriez quelques-unes, n'est-ce pas ?

Il y a quelques mois, j'avais comme carillonneur un Français, un bachelier ès lettres ; figurez-vous que cet individu, qui buvait autre mesure, m'indigna un jour en carillonnant le *Sacré cœur de Montmartre* et *En avant la dynamite*. J'eus peur que ce maniaque ne fit sauter l'église : je le flanquai à la porte.

Son départ me soulagea ; de vert que j'étais devenu, je redevis frais et rosé malgré mes soixante-quinze ans.

Ici, le bon Padre fit une pause. Le souvenir du dynamitarde le faisait trembler, une sueur froide perlait sur ses tempes ridées. Il ouvrit un vieux bahut, en sortit une fiole bleue contenant de la *cana du temps de Lopez*, en versa deux petits verres et nous trinquâmes comme de vieux amis.

Avant ce Français, continua Caporrino, mon carillonneur était un Anglais de haute taille, un fieffé coquin qui avait une prédilection marquée pour les femmes et la dive bouteille, mais, par contre, carillonnait admirablement bien des airs religieux. Il me quitta en me dérobant quarante-deux livres sterling. Sur ma dénonciation, il fut arrêté au moment où il s'embarquait à bord du *Saturno* pour Rosario de Santa-Fé ; il avoua au juge qu'il m'avait volé des livres sterling par amour pour la reine Victoria dont les pièces d'or portent l'empreinte. J'eus aussi un Allemand, commis pharmacien sans place, qui carillonnait toujours le même air : *La choucroûte de Strasbourg* ; puis un Brésilien aux mœurs corrompues qui me souffla sans mot dire ma gentille petite servante Manetta, âgée de 18 ans. Enfin, dernièrement j'avais un Polonois que j'ai remercié après six semaines de service. Cet homme buvait une quantité si considérable de boissons que j'eus l'idée, après son départ, d'inspecter le local des cloches. J'y ai compté plus de 300 bouteilles vides, deux damejeannes à sec et un litre d'absinthe intacte.

Pour terminer, continua Caporrino de sa voix la plus câline, j'espère que nous nous entendrons bien et que je n'aurais pas lieu de me plaindre d'avoir confié mes chères cloches à un enfant de la libre Helvétie...

Le Schaffhouseois se leva, le verre en main. Voilà mon histoire, dit-il ; à votre santé, à la santé du Padre Caporrino et vive la Suisse ! Tant que le sort me fera carillonneur, je carillonnerai des airs de mon pays.

Il était midi lorsque nous nous séparâmes. Mon ami de Bümplitz demeurait à la Recoleta, le Schaffhouseois à demi-cuadra de la casa Caporrino et moi à Tacumbú. En nous quittant, j'ai promis à l'ami carillonneur de lui apprendre le patois vaudois pour qu'il puisse carillonner *La Fitâ dão quatorzé* et quelques airs de la Fête des Vignerons de 65.

FRÉDÉRIC COLLIODU.

La remauffâie. — La Gritton ào pionnié bâille adi lè téte à son Riri, quand mîmo l'a binstou dou z'an, ci bouébo. Tot parâi, devant lo mondo, cein l'ennortze prâo la Gritton ; adan quand lo Riri lâi vint contre po avâi sa fisâie, la mère lo remauffe ein lâi bramat : « Caca, téte ! » X.

GUELION ET SA FENNA

GUELION et sa fenna ne s'accordâvaient pas tant bin. La Fanchette, que passâvè po la pê granta tabussa dão veladzo, avâi 'na pince dão tonaire, trovâvè su tot à redérè, et suffit que l'avâi zu oquie dè plie que Guelion, l'étai adé à lo lâi reprodzi.

Guelion, dè son côté, avâi bouna lama assebin et ne sè laissivè pas martsî su lè z'artets ; ma lo mau que l'avâi, l'est que l'avâi lo diabllio dè lâi repondrè, na pas avoué la leingua, mâ

pè cauquîès bounès mornifles, assebin l'avâi adé sai on ge potsi, sai dâi pecheintès niâfres pè la frimousse.

Guelion avâi onco on auto remido po férè kaisi sa fenna. Coumeint la Fanchette avâi on bio ratalâi bin garni dè tepins, d'écouallès, dè catelles dè totès lè sortès et que lâi tegnâi couneint à la premiala dè sé ge, quand l'avoint 'na trevougna on pou dè sorta, Guelion sè crotisivè ào ratalâi, et, avoué lè due mans, lo segougnivè fo et fermo et vouaïque totès lè z'écouallettès, lè z'assiètes, lè tepins que regattâvaient su lè carrons.

Assebin Guelion, quand veyâi arrevâ 'na carra, lâi desâi dâi iadzo : « Clliou ton mor, aobin gâ lo ratalâi ! » Mâ, prâo soveint, cein ne servessâi dè rein.

N'y avâi pas dè senanna que n'y aussè 'na représeintachon tsi Guelion.

On iadzo que lo ratalâi n'avâi pas fê effet, à cein que paret, noutron Guelion avâi tant tapâ su la poura Fanchette que stasse eut bo et bin on bré tot dépondu et à maiti rontu. La fenna dâi sè mettrâ aô lhi et sont zu queri lo mайдzo po to cein rabistoquâ.

Cauquîès temps ein après, que la Fanchette étaï garia, lo mайдzo lâi z'einvouya la nota pè la pousta et lâo dèmandâvè cinquanta francs.

Guelion, qu'avâi adé prâo ardzeint, tracé à la vela po cein payi.

— Vigno vo ragliâ voutra nota, po lo bré que y'è trossi à ma fenna et que vo z'ai remet ! se fâ ào mайдzo ; vouaïque on beliet de ceint francs et remacho millè iadzo ! Grand maci ! A revalire !

L'eimpougnivè dza lo pécliet dè la porta po sè couilli, quand lo mайдzo lâi fâ :

— Eh là ! atteinde-vo vai ! Vo redaivo cinquanta francs su voutron beliet et lè vo vu reindro, coumeint dè justo !

— Na ! na ! n'y a rein à reindro ! Gardâmè pi lo resto ! lâi respond adon Guelion. Sarâ atant dè fê po on autre iadzo.

* *

La logique de Dédée. — La petite Dédée, 6 ans, écoute la conversation entre sa mère et une amie, qui parlent d'une camarade d'enfance.

— Elle ne s'est pas mariée, dit l'amie, elle a préféré rester fille.

— Mais alors, maman, dit Dédée, si elle s'était mariée, elle serait devenue garçon ?

POUR LE COSTUME VAUDOIS

La jolie lettre que voici nous a été déjà adressée, comme on le verra, le 6 août. Si nous ne l'avons publiée plus tôt, c'est que nous espérions l'encadrer de quelques renseignements intéressants. Nous regrettons de n'avoir pu nous les procurer.

Planchamp, le 6 août 1916.

Très honoré et vilhô dzanlhâo de *Conteu*.

C'est avec plaisir que j'ai lu l'article *Pour le costume vaudois*, dans votre numéro de samedi.

Ne croyez pas qu'il est méprisé, notre costume vaudois, oh ! non, mais celles qui osent et veulent le porter, sont les modestes. Je puis vous assurer qu'il s'en trouve dans nos villages des jeunes filles et femmes de campagne qui le trouvent joli et pratique.

Veuillez, cher *Conteur*, me faire savoir quel dimanche du mois de septembre, il y aura réunion, à Lausanne, des Vaudoises, et je ferai la surprise à ma fillette, et je l'y enverrai, elle qui porte, tous les jours de beau temps, soit pour travailler à la vigne ou au jardin, et le dimanche pour se « faire belle », le joli costume vaudois de sa maman et la coiffe de sa mère-grand.

Excusez-moi, cher *Conteur*, mais laissez-moi vous remercier, et croyez à la gratitude d'une vieille patriote respectueuse des vieilles coutumes.

Une ancienne abonnée.

Une réunion de Vaudoises portant le simple et coquet costume d'autrefois aura lieu le dimanche 24 septembre, à 2 ½ heures de l'après-midi, au Village suisse, Sauvabelin, Lausanne.

Glanures de la presse. — Il s'agit de l'établissement d'une société d'assurance contre la perte des pores.

On lit : « La société a été définitivement constituée. La finance d'entrée a été fixée à 50 centimes par porc. »

Et les hommes combinent payent-ils ? — Ty.

Se payer de chansons.

Poggio, dans ces facéties, raconte l'origine de ce dicton, à peu près en ces termes :

Un voyageur affamé entra dans une auberge où il dîna bien. Comme il s'agissait de payer, il dit qu'il n'avait pas d'argent, mais qu'il payerait en chansons. L'hôte dit qu'il ne voulait pas de chansons, mais de l'argent.

— Quoi ! dit le voyageur, si je chante une chanson qui vous plaise, ne vous tiendrez-vous pas pour payé ?

— Si fait, dit l'hôte.

Le voyageur commence alors une chanson, et quand il l'a finie :

— Vous plaît-elle ?

— Nullement.

Le voyageur en chante une seconde, puis une troisième ; l'hôte ne s'en accommode pas davantage.

— En voici une, reprend le voyageur, qui vous plaira certainement.

Et, prenant sa bourse, il entonne une chanson fort en vogue en Italie, au quinzième siècle, parmi les voyageurs, et dont voici le début :

Matti mano alla borsa, e paga l'oste.

(Mets la main à la bourse et paye l'hôte.)

Celle-là vous agrée-t-elle ? dit le voyageur.

— Assurément, dit l'hôte.

— Eh bien donc, selon nos conventions, vous êtes payé, puisque cette chanson vous a plu.

Là-dessus, il partit.

Faire-part. — Un jeune éditeur est père d'un superbe garçon. La carte annonçant la bonne nouvelle aux parents et aux amis représente un bébé dont le petit corps est entouré d'une bande sur laquelle on lit :

« Vient de paraître. »

Trop de « cancans ».

Le général français Decaen, lorsqu'il n'était encore qu'aide de camp de son frère, fut arrêté par la gendarmerie en se rendant à l'armée.

— Comment vous nommez-vous ? lui demanda le brigadier.

— Decaen.

— D'où êtes-vous ?

— De Caen.

— Qu'êtes-vous ?

— Aide de camp.

— De qui ?

— Du général Decaen.

— Où allez-vous ?

— Au camp.

— Oh ! oh ! dit le brigadier, qui n'aimait pas les calembours, il y a trop de *cancans* dans votre affaire ; vous allez passer la nuit au violon, sur un lit de camp.

Voltaire et Wagnière¹. — A table, Voltaire trouvait que la farine de blé qu'il avait recueillie aux « Délices » ne faisait pas le pain blanc, et il en tirait des inférences contre la fertilité et la qualité des terres de ce domaine. Wagnière, qui le servait à table, lui fit observer qu'il serait plus blanc lorsque la farine trop fraîche serait reposée. « Quel âge as-tu ? lui demande vivement Voltaire. — Quinze ans. — Comment à quinze ans tu en sais plus que moi qui en ai soixante ! »

¹ Wagnière était Vaudois. Voltaire le prit en 1756 comme petit domestique et fit de lui ensuite son secrétaire.